

Milo Martin sculpteur

Autor(en): **Magnat, G.-E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **11 (1938)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-120747>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Femme couchée.

Photo G. Martin.

MILO MARTIN SCULPTEUR

C'est à Mon-Repos, dans l'Orangerie, un vaste atelier tout peuplé de statues monumentales plus grandes que nature.

— Je les fais en vue du plein air, me dit Milo Martin. La véritable destination d'une statue est le parc, avec ses perspectives, ses bosquets, ses pelouses.

— C'est ce qu'on appelle la statuaire libre, n'est-ce pas ?

— Oui, mais il y a l'autre, qui relève d'un autre ordre, liée à l'architecture qu'elle doit compléter, enrichir. Le sculpteur est alors le collaborateur de l'architecte, qu'il doit seconder intelligemment.

— La construction moderne est-elle favorable à la sculpture ?

— D'autant plus qu'après avoir retrouvé la ligne pure, les surfaces dépouillées d'ornements, elle a besoin d'éléments plastiques, faisant valoir sa simplicité. Sinon, c'est souvent l'indigence, la

sécheresse. A mon avis, la décoration architecturale, moulures, frises, etc., a vécu ; l'esprit contemporain n'y trouve aucune nourriture. Mais il en est tout autrement de la sculpture.

— Vous pensez peut-être à l'art roman où la grande simplicité des façades est rehaussée par un porche somptueusement sculpté.

— C'est bien cela. A cette époque heureuse, le peuple, ce mot pris dans son sens le plus vrai, bénéficiait de la vision d'un art qui est aujourd'hui presque entièrement relégué, du moins en Suisse romande, dans les musées.

— En Suisse alémanique, ils ont renoué avec la tradition, les places publiques, les parcs et les façades sont peuplés de statues, de sculptures. Il est vrai qu'il y a ici tout près, dans le parc, votre statue d'une femme assise ; il faut espérer que c'est là le début d'une

tentative qui sera bientôt réalisée sur une grande échelle.

— Une autre preuve de ce besoin d'enrichir l'architecture par l'apport de la sculpture est le fait que deux figures d'adolescents plus grandes que nature m'ont été commandées par le Collège classique de Lausanne dont elles orneront la façade dès le mois d'avril prochain.

J'irai plus loin ; les architectes et les ensembliers devraient prévoir, même pour les immeubles locatifs, l'emplacement de peinture décorative, de mosaïque et de sculpture appelées à modifier l'atmosphère conventionnelle de nos intérieurs. Il serait si facile d'orner les pièces de terres cuites, de bronzes.

Je laissai Milo Martin à ses espoirs, à ses rêves, qu'un peu de bonne volonté suffirait à transformer en réalités.

G.-E. MAGNAT.



